

# Le P'tit Degréen



# INFOS PRATIQUES

## ■ OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Mercredi : 16h à 18h

Vendredi : 9h30 à 12h

Tél. 02 43 27 70 95

Fax 02 43 27 77 47

Courriel : [mairie.degre@wanadoo.fr](mailto:mairie.degre@wanadoo.fr)

Site internet : [www.mairie-degre.fr](http://www.mairie-degre.fr)

## ■ PERMANENCE MAIRE ET ADJOINTS

Sur rendez-vous :

Du lundi au vendredi de 18h à 19h30

Le samedi de 9h30 à 12h

## ■ GENDARMERIE NATIONALE

Rappel des coordonnées :

- Brigade de COULANS-SUR-GÉE

Tél. 02 43 88 82 06

- Brigade de LA SUZE - Tél. 02 43 77 31 78

- Brigade de LOUÉ - Tél. 02 43 88 40 29

## ■ SITE INTERNET

N'hésitez pas à consulter notre site internet.

[www.mairie-degre.fr](http://www.mairie-degre.fr)



## ■ INTRAMUROS

Télécharger cette application sur votre

smartphone et vous retrouverez l'essentiel

de la vie de la commune dans votre poche !

## ■ SOLIDARITÉ ET TRAVAIL

L'Association Solidarité et Travail de Conlie  
3, rue de Cures - 72240 CONLIE.

L'association intermédiaire met à disposition  
des salariés :

-auprès des particuliers

-auprès des associations

-auprès des entreprises agricoles

-auprès des exploitants

Une utilisation souple et simple

Tél. : 02 44 81 73 41

E-mail : [solidarite-et-travail@sfr.fr](mailto:solidarite-et-travail@sfr.fr)

Accueil : Lundi au vendredi 9h15/12h15

Mercredi de 14h à 16h

## ■ DÉCHETS VERTS DE DEGRÉ - Horaires d'ouverture :

**Avril à sept.** : Lundi, mercredi et vendredi de 16h à 17h55 - Samedi de 14h/17h55

**Octobre à mars** : Lundi de 16h/17h55 et Samedi de 14h/17h55

## ■ DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE DE CONLIE - Horaires d'ouverture :

**Avril à sept.** : Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 14h à 17h45

Vendredi et samedi de 9h - 11h45 / 14h - 17h45

**Octobre à mars** : Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 13h00 à 16h45

Vendredi et samedi\* de 9h00 - 11h45 / 13h00 - 16h45

**Adresse** : 23 rue de l'Épinaube (route de Mézières) - 72240 Conlie

\* Le samedi la déchèterie est ouverte uniquement aux particuliers.

## ■ POMPIERS ➔ 18

## ■ SAMU ➔ 15

## ■ AGENCE POSTALE DE LA QUINTE

L'agence Postale Communale de la Quinte, située près de la mairie, est ouverte au public aux horaires suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et le vendredi :

9h00 à 12h00

- Samedi : 9h30 à 12h00

Attention, la collecte du courrier,

des recommandés ou colis pour le bureau Centre

s'effectue du lundi au samedi, vers 12h30

## ■ RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons âgés de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie.

Cette démarche peut également être accomplie par leur représentant légal.

Pour cela, ils doivent se munir des pièces suivantes :

- Carte nationale d'identité

- Livret de famille

- Justificatif de domicile

- Eventuellement, une copie du document justifiant de la nationalité française

Une attestation de recensement sera remise au jeune. Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué à la journée d'appel de préparation à la Défense, mais également pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (Baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique). Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans, que ce soit au collège, au lycée, au lycée d'enseignement professionnel ou au lycée agricole. Elle sera également demandée aux jeunes lors de l'inscription sur les listes électorales.

## ■ RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 31

décembre 2020, selon les conditions suivantes :

- Être majeur

- Posséder son domicile dans la commune, y avoir une résidence réelle et effective de 6 mois au dernier jour de février 2021.

## ■ SYNDICAT D'EAU

Tél. 02 43 27 74 61

## ■ ALÉOP Transports urbains

Tél. 02 43 39 90 72

Ligne 209 (Rouez - Le Mans)

## ■ ERDF

Tél. 0 810 189 294

## ■ AU P'TIT MARCHÉ DEGRÉEN

Épicerie associative

Lundi : fermé

Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi :

8h30-12h30 / 16h15-19h

Samedi - Dimanche : 8h30-12h30

Tél : 02 43 42 69 80

## ■ POISSONNERIE

- Denis GIFFARD - 50320 LA HAYE-PESNEL

Tournée le jeudi - Tél : 02 33 60 69 32

## ■ VENTE A EMPORTER

- PIZZA IL GRANDO

Vente de Pizzas, place de l'église

le lundi de 17h45 à 20h15

- MAM'S BURGER

Vente de buggers, place de l'église

le vendredi de 17h30 à 20h30

## ■ BOUCHERIE

Boucherie des Halles - 72240 CONLIE

Tournée le vendredi

Tél : 02 43 20 50 27

TARIF DE LA SALLE POLYVALENTE DE DEGRE 2020			
AFFECTATION DE LA SALLE	NBRE DE PERSONNES - 50	NBRE DE PERSONNES - 100	NBRE DE PERSONNES +100
VIN D'HONNEUR Habitants DEGRE		101 €	
VIN D'HONNEUR Extérieurs DEGRE		189 €	
REUNIONS EXTERIEURES		184 €	
LOUEUR HABITANT location d'une journée	198 €	248 €	314 €
LOUEUR HABITANT location d'un week-end	233 €	293 €	411 €
LOUEUR- EXTERIEUR location d'une journée	367 €	463 €	619 €
LOUEUR- EXTERIEUR location d'un week-end	383 €	534 €	727 €
LOUEUR-HABITANT Soirée DANSANTE		198 €	
LOUEUR-EXTERIEUR Soirée DANSANTE		697 €	
LOUEUR-HABITANT Soirée SPECTACLE		109 €	
LOUEUR-EXTERIEUR Soirée SPECTACLE		198 €	
ASSOCIATION COMMUNALE		Forfait 15 €	
DIVERS		Forfait 15 €	
Vaisselle cassée		2 € /pièce	
Table cassée		126 €	

À la suite des travaux de réfection de la salle polyvalente, la salle est fermée à tous jusqu'au 11 septembre 2020. Nous vous tiendrons informés en cas de retard.

# EDITO



Jean-Paul BLOT  
Maire

Chères Degréennes,  
chers Degréens,

Au nom de toute l'équipe municipale, nous vous remercions de votre confiance (Lors des élections municipales).

Nous remercions également l'ancien conseil pour son investissement à l'occasion de la mise en place du nouveau fonctionnement pour la reprise de l'école à la suite du COVID 19.

Il faut remercier toutes les associations de notre village qui ont participé à une bonne qualité des services pendant le confinement, qu'il s'agisse de nos couturières pour la conception des masques, ainsi que l'épicerie Au P'tit Marché Degréen pour son service assuré.

Les travaux d'investissements prévus seront réalisés tels que la rénovation de la salle polyvalente et le lancement du nouveau lotissement nommé Le Chanvre.

J'ai pu constater un manque de civisme au niveau des containers au verre et aux cartons. Je vous demande à tous de faire preuve d'un bon comportement et de ne pas laisser vos déchets à côté des containers.

Aussi, les excréments des chiens laissés dans les espaces verts ou sur les trottoirs doivent être ramassés par vos soins, il est inacceptable que l'employé communal se mette les mains dans les excréments.

Sachez que la nouvelle équipe municipale est à votre écoute et que nous ferons au mieux en fonction de l'actualité.

Pour finir, je vous souhaite de bonnes vacances et vous demande de rester prudents.

## CENTRE SOCIAL MARIE-LOUISE SOUTY

Le Centre Social Marie-Louise Souty se veut avant tout être la maison des habitants de la 4CPS et un lieu ressource pour les associations du territoire. Agréé et financé par la CAF, ainsi que par la 4CPS, le Centre Social regroupe des bénévoles de tout le territoire, et c'est bien là sa raison d'être. De multiples partenaires tel que la MSA, les services de l'Etat et du département ou encore la Mission Locale contribuent à garder des services publics de proximité dans les murs du Centre Social. Vous trouverez un service pour les enfants et les préados les mercredis et les vacances. L'équipe de professionnels propose des animations de 3 à 14 ans. Les loisirs en famille sont organisés avec les animatrices et les habitants. Ainsi quelques bénévoles s'organisent pour bénéficier de sorties de proximité. La plupart des sorties

sont ouvertes à tous les habitants, et c'est une occasion de découvrir le reste des actions du Centre Social.

Dans les années futures, le Centre Social devra aller vers les associations du territoire et les collectivités et enrichir les pratiques des uns et des autres. Il s'agit d'allier nos savoir-faire pour mieux se connaître et accompagner les initiatives des habitants.

AcseS est un acteur socio-économique important de l'association du Centre Social. L'objectif premier est d'accompagner ses salariés dans leurs projets professionnels. Et ceci grâce aux collectivités et entreprises du territoire qui font intervenir AcseS pour l'entretien des espaces verts et de leurs bâtiments. Maintenant AcseS doit aussi être une ressource pour les entreprises locales et permettre avec Pôle

Emploi, la DIRECCTE et le département de former les futurs salariés des entreprises locales.

Une nouvelle étape pour 2021 est en préparation avec la 4CPS : l'ouverture de la Recyclerie à Sillé Le Guillaume. Magasin de 2ème main, objets et vaisselles d'occasion et ameublements anciens, l'idée est d'en faire un condensé d'initiatives locales autour du réemploi et des solidarités.

Le Centre Social Marie-Louise Souty  
Retrouvez nos actualités sur Facebook :  
@CSMLSouty

1 allée Marie-Louise Souty  
72240 Conlie  
02 43 52 11 50  
csconlie72@wanadoo.fr

Ouvert du lundi au jeudi :  
9h à 12h et 13h30 à 17h30  
Le vendredi :  
9h à 12h et 13h30 à 16h

## Conseil Municipal du 10 déc.

■ Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que Maître Lucie GALLIEN, notaire LA MILESSÉ (Sarthe) 2 rue de la Terroirie, est chargée de la vente de l'immeuble cadastré section AC n° 79 d'une superficie totale de 355 m<sup>2</sup> situé 16 rue principale à Degré 72550 aux consorts LEBATTEUX

L'étude notariale souhaiterait savoir si la commune se réserve le droit de préemption urbain sur l'immeuble.

Le Conseil Municipal, après examen du dossier, décide de ne pas préempter sur le dit immeuble et charge monsieur le Maire d'en informer le notaire.

### ■ Point sur le lotissement

Attente du retour d'élément du bureau d'études THEMA Environnement sur la loi sur l'eau à propos de la zone humide.

### ■ Modification du PLUi

Augmentation du nombre de maisons pouvant être construites sur la commune jusqu'en 2030 nécessitant une nouvelle zone constructible sur le PLUi.

Une proposition de la commune sera faite auprès de la 4CPS pour réserver la parcelle à côté de la zone Ue du cimetière. De plus cela permettrait d'étudier et de raccorder à l'assainissement collectif les maisons se situant route d'Aigné.

### ■ Prévisions budgétaires

Les tableaux de prévision de travaux sont présentés pour l'année 2020.

Au vu des suivis des comptes budgétaires, la situation budgétaire de la commune au niveau fonctionnement est correcte par rapport aux prévisions.

Sur le plan investissement, certains travaux ont du être repoussés faute de baisse de dotation.

■ Monsieur Le Maire annonce que Jérémy TREGOUET a été titularisé à son poste de secrétaire de mairie.

## Conseil Municipal du 11 févr.

■ Monsieur le Maire communique aux membres du Conseil Municipal le résultat excédentaire de l'exercice 2019 de la section d'exploitation du budget assainissement.

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat comme suit :

En recettes d'exploitation :

Au compte 002 – Excédent d'exploitation reporté : 48 643.24€

En recettes d'investissement :

Au compte 001 – Excédent d'investissement reporté : 118 175.95€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte la proposition ci-dessus.

■ Monsieur le Maire communique aux membres du Conseil municipal le résultat déficitaire de l'exercice 2019 de la section d'exploitation du budget Lotissement.

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat comme suit :

En recettes d'exploitation :  
Au compte 002 – Déficit d'exploitation reporté : 654.22€

En recettes d'investissement :  
Au compte 001 – Excédent d'investissement reporté : 421 561.17€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte la proposition ci-dessus.

■ Monsieur le Maire communique aux membres du Conseil municipal le résultat excédentaire de l'exercice 2019 de la section de fonctionnement du budget principal de la commune.

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat comme suit :

En recettes de fonctionnement du budget Commune :

Au compte 002 – Excédent d'exploitation : 175 514.13€

En recettes d'investissement du budget Commune :

Au compte 1068 – Déficit d'investissement : 133 925,49€

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte la proposition ci-dessus.

■ Le Maire rappelle que la commune de Degré possède une salle polyvalente construite dans les années 1985/86. Cette salle sert énormément aux associations communales et à la population mais ne répond plus forcément aux attentes économiques au niveau énergétique et sanitaire. Une réhabilitation est donc nécessaire.

Des devis en été demandés pour différents secteurs de travaux nécessaires

- Entreprises d'électricité générale/ climatisation
- Entreprises pour faux plafond
- Entreprises pour les menuiseries extérieures/intérieures

Trois entreprises ont répondu à chaque secteur de travaux

- Entreprises d'électricité générale/ climatisation
- Mickaël WORSEY - BRETTE LES PINS
- STANELECK - COULAINES
- SARL J.S - LAIGNE EN BELIN

**PRENDRE SOIN DE SOI AU NATUREL**



**Laëtitia POIRIER**  
*Pratique manuelle de Réflexologie Plantaire, Faciale (à Degré, chez vous)*

Tél : 0781396956  
Laetitiapoiriernaturo@gmail.com

**Neuf & Rénovation**



**Entreprise TISON**

✓ Maçonnerie      ✓ Couverture  
✓ Carrelage        ✓ Clôtures  
✓ Charpente        ✓ Terrasses

Tél. : 02 43 27 26 12 - Port. 06 88 77 61 40  
**LAVARDIN** www.sarltison.com

- Entreprises pour faux plafond
- SARL ROBERT Ludovic LAIGNE EN BELIN
- LEROI - SABLE/SARTHE
- SARL PAPIN - BOULOIRE

- Entreprises pour les menuiseries extérieures/intérieures
- LEROI - SABLE/SARTHE
- DAMOISEAU - NEUVILLE
- MENUISERIE BEAUCLAIR - BALLON

Au vue des devis, Monsieur Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal les entreprises suivantes par secteur

- Entreprises d'électricité générale/ climatisation
- SARL J.S - LAIGNE EN BELIN
- 46 061.75€ HT 55 274.10€ TTC

- Entreprises pour faux plafond
- SARL ROBERT Ludovic LAIGNE EN BELIN
- 11 030.00€ HT 13 236.00€ TTC

- Entreprises pour les menuiseries extérieures/intérieures
- MENUISERIE BEAUCLAIR - BALLON
- 24 601.10€ HT 29 521.32€ TTC

Après réflexions et discussions, les membres du Conseil Municipal entérinent ce choix et autorisent le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce marché.

■ Dans le cadre d'une demande de subvention de la Région des Pays de la Loire au titre du Contrat Territoires Région 2020 du Pays de la Haute Sarthe, le projet susceptible d'être éligible est :

- Réhabilitation énergétique et sanitaire de la salle polyvalente

Après délibération, le Conseil Municipal adopte le projet précité, décide de solliciter le concours de la Région et arrête les modalités de financement suivantes.

Origine des financements :

- Maitre d'ouvrage : 24 088€
  - DETR : 11 600€
  - Conseil Régional : 10 500€
  - Conseil Régional : 10 000€
  - FST : 25 505€
- TOTAL : 81 693€

Le conseil Municipal: autorise M. le Maire à déposer une demande au titre de la CTR 2020.

■ Fibre optique : Retard dû au dépôt de bilan de la première entreprise choisie pour l'installation des réseaux et au nouveau choix de la nouvelle. Après l'état des lieux des travaux effectués par la première courant février/mars, les travaux vont reprendre avec une fin de travaux pour les réseaux prévue courant mai/juin suivant Sarthe Numérique

■ Courrier envoyé par quelques adolescents de la commune pour organiser une journée citoyenne. La réponse sera faite par la nouvelle équipe municipale.

■ Un conseiller demande si un arrêté de classement de la ligne LGV est parvenu en mairie (notion de zones de part et d'autre de la ligne). Monsieur le Maire répond que pour l'instant rien n'est arrivé à la mairie.

■ Compteurs Linky : pas de nouvelle au sujet du déploiement dans la commune. La CNIL demande un contrat plus clair.

■ Monsieur le Maire signale qu'une nouvelle loi a été promulguée le 24/12/2019 : La loi d'orientation des mobilités (LOM).

■ Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la personne recrutée dernièrement au poste d'adjoint administratif a suivi plusieurs formations et dans le cadre des fonctions s'est rendue à la Trésorerie de Conlie. La prise en charge du déplacement par la commune est arrêtée sous forme d'ordre de mission.

## Conseil Municipal du 11 mars

### ■ Vote du budget

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

Vu le projet de budgets primitifs pour l'exercice 2020,

Entendu l'avis favorable de la commission des Finances Communales en sa séance du 01 Février 2018,

Vu le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2019 du budget principal, du budget assainissement et du budget lotissement Le Chanvre adoptés dans la précédente séance du Conseil municipal du 11 février 2020,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, ADOPTE les budgets primitifs de l'exercice 2020 ci-annexés qui se présentent comme suit :

### BUDGET PRINCIPAL

Section Fonctionnement : 759 493.13€

Section Investissement : 325 235.49€

### BUDGET ASSAINISSEMENT

Section Exploitation : 118 855.24€

Section Investissement : 73 029.95€

### BUDGET LOTISSEMENT LE CHANVRE

Section Fonctionnement : 708 670.00€

Section Investissement : 703 680.78€

■ M. le Maire, Président du C.C.A.S. expose aux membres du Conseil Municipal qu'il a été saisi d'une demande d'aide financière pour des impayés d'énergie au profit d'un couple domicilié dans la commune. Le Maire expose le dossier en précisant que la dernière facture d'électricité s'élevant à 540€ n'a pas été payée. Le Maire propose d'apporter une aide à la hauteur de 50% du montant de la facture EDF, soit 270€. Le Conseil municipal qui a le pouvoir de décision, accorde cette participation financière de 270,00€ sur la dernière facture EDF impayée.



## Garage CHAUFOUR AUTOMOBILES

**24h/24h**  
Station service




**Réparation et entretien toutes marques**  
**habilitation véhicule hybrid et climatisation**

**Pare brise - Tôlerie • Peinture • Dépannage 7/7**  
**Gaz • AD Blue • Pneus service rapide**

**Station de Lavage + Aspirateur 7/7**

**Sortie CHAUFOUR NOTRE DAME, sur gauche, direction Laval - RD 357 La Groie Tél. 02 43 88 80 85**

**Vente véhicules**  
**neufs et occasions**  
**Reprise**  
**Recherche personnalisée !**

# VIE MUNICIPALE

## Conseil Municipal du 11 mars

■ Le Conseil Municipal décide d'attribuer pour l'année 2020 les subventions ci-après :

Association Sportive Scolaire.....	1500 €
Parents et Amis de l'École.....	150 €
AFN-UNC.....	30 €
Comité des fêtes.....	1100 €
Génération Mouvement.....	120 €
Gymnastique Volontaire.....	200 €
DJS Tennis de Table.....	200 €
Degré Football Club.....	350 €
Degré Rando Nature.....	150 €
Comice Agricole de Conlie.....	100 €
Solidarité Travail Conlie.....	50 €
Aide à domicile en milieu rural.....	20 €
Prévention Routière.....	80 €
FERT.....	100 €
Communes traversées par la LGV..	50 €
Art et Passion.....	100 €
CRI 72.....	400 €

■ Point lotissement :

Une demande auprès de tous les concessionnaires a été demandée Assainissement, Eau, Enedis et les poubelles.

■ Au cours de la réunion, Monsieur le Maire a présenté la situation financière de la commune suivant le document transmis du trésorier. Celui-ci signale que la situation de la commune est saine mais qu'il faut rester très vigilant car tout peut basculer rapidement.

Monsieur Le Maire a précisé le rôle important que cette fonction de Maire représente auprès de la population et qu'il est nécessaire de suivre tous les dossiers même si l'on se sent éloigné du sujet.

Il a aussi insisté sur la présence et le soutien que doivent avoir les élus auprès des associations. Ce soutien est un de leur moteur.

## Conseil Municipal du 7 avril

■ Monsieur le Maire, Président du C.C.A.S. expose aux membres du Conseil Municipal qu'il a été saisi d'une demande d'aide financière pour des impayés d'énergie au profit d'une personne habitant la commune. Cette personne est en arrêt maladie et ses ressources sont calculées sur l'année 2018 où elle était en activité.

Le Maire expose le dossier aux membres du Conseil en précisant que la dernière facture d'électricité s'élevant à 687.32€ n'a pas été payée et qu'un retard de loyers s'élève à 2474.28€. De plus cette personne est sous la menace d'une procédure d'expulsion. Le Maire propose d'apporter une aide à la hauteur de 500€.

Le Conseil Municipal qui a le pouvoir de décision accorde cette participation financière de 500€ sur la dernière facture EDF impayée par 13 voix pour.

■ Commande de masques passée par la commune via le Département. 200 masques chirurgicaux et 100 masques FFP2

■ La directrice de notre école est en mesure d'accueillir sur le site scolaire les enfants sur le temps scolaire de familles occupant des métiers jugés prioritaires si aucune autre solution n'est possible.

■ Aucune fermeture de classe n'est envisagée par le ministère de l'éducation nationale.

## Conseil Municipal du 26 mai

■ Mise en place du nouveau Conseil Municipal.

ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

## Conseil Municipal du 29 mai

■ Nomination des membres des différentes commissions (voir en dernière page)

■ Délégation du Conseil Municipal  
Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2122-22) permettent au Conseil Municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide pour la durée du présent mandat, de confier au Maire la délégation suivante :

- de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Décide que Monsieur le Maire pourra charger un ou plusieurs adjoints de prendre en son nom, en cas d'empêchement de sa part, tout ou partie des décisions pour lesquelles il lui est donné délégation par la présente délibération.

■ Détermination du nombre des adjoints

En vertu de l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil municipal,

Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 4 Adjointes.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer à 4 le nombre d'Adjointes pour un effectif légal de 15 membres.

Cette mesure prolongera la situation antérieure et permettra une répartition efficace du travail municipal.

## MAÇONNERIE - TERRASSEMENT



Neuf / Restauration - Ravèlement - Carrelage - Bâtiment industriel  
Assainissement - Aménagement de terrain - Démolition  
Aménagement paysagé

Tél. 02 43 27 56 15 - lefaux.sarl@wanadoo.fr  
ZAC de l'Epine - 72460 SAVIGNE L'EVEQUE



[www.petites-moulines.fr](http://www.petites-moulines.fr)

**GITE**  
**de grande capacité**  
- Salle 130 couverts  
- Cuisine professionnelle  
- Nombreux Couchages

**Les Petites Moulines**  
72550 DEGRÉ  
Tél. 06 22 03 51 65

# VIE MUNICIPALE

## Conseil Municipal du 29 mai

### ■ Délégation de signature

Monsieur le Maire informe le Conseil de la nécessité pour la bonne administration de la commune de déléguer ses pouvoirs d'officier d'état civil. Outre les adjoints, officiers de droit par l'article L. 2122-31 du CGCT, il souhaite déléguer ce pouvoir à M. TREGOUET Jérémie, secrétaire de mairie de la commune.

Après consultation et vote du conseil, celui-ci approuve à l'unanimité les délégations susmentionnées.

### ■ Taux d'imposition

Comme chaque année, il revient aux Conseils Municipaux de voter les taux d'imposition des taxes locales (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties, et non bâties).

Après avoir présenté les taux en vigueur et les dispositions prises en ce sens dans le budget annuel, Monsieur le Maire propose de reconduire les taux votés en 2019.

Le conseil en débat et approuve à l'unanimité.

Les taux votés pour l'année 2020 sont donc les suivants :

- Taxe d'habitation : 8.18%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 16.87 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 32.76 %

### ■ Prolongation de Mme Henri sur l'école

Monsieur le Maire expose que, suite à l'arrêt maladie de Mme GUILLEMIN, une employée a été recrutée en interim pour pallier à cette absence. Le contrat de cette employée court jusqu'au 29 mai. Monsieur le Maire expose ensuite que Madame PATRY est elle aussi en arrêt maladie jusqu'au 19 juin. Il est donc proposé de reconduire le contrat d'interim de Mme HENRI qui a donné pleine satisfaction jusqu'au 19 juin. Le conseil en débat et approuve à l'unanimité. Le Maire est donc autorisé à contacter l'entreprise RANDSTAD dont dépend Mme HENRI et à prendre toutes les dispositions nécessaires à la prolongation de son contrat.

### ■ Détermination des indemnités du maire et des adjoints

Monsieur le Maire expose que lui-même ainsi que ses adjoints ont droit à une indemnité pour remplir leurs fonctions, encadrée par les articles L. 2123-23, L.2123-24 et L.2123-20-1 du CGCT et votée par le Conseil Municipal. Il explique les taux en vigueur, les plafonds d'indemnité et les modulations possibles. Après son exposé, le Conseil décide d'accorder au Maire et aux adjoints l'indemnité maximale prévue par la loi. Ces indemnités sont donc les suivantes :

- Maire : M. BLOT Jean-Paul  
100 % du taux maximal applicable pour les communes de 2ème catégorie – article L.2123-23 du CGCT soit de l'indice brut 1015

- 1<sup>er</sup> Adjoint : Mme BOUTELOUP Céline  
- 2<sup>ème</sup> Adjoint : Mme DESILE Anita  
- 3<sup>ème</sup> Adjoint : M. LECHAT Guillaume  
- 4<sup>ème</sup> Adjoint : Mr PICANTIN Joël  
10,7 % du taux maximal applicable pour les communes de 2ème catégorie – article L.2123-23 du CGCT soit de l'indice brut 1015

# ENVIRONNEMENT

## ► RAPPEL DE CITOYENNETE

Les horaires de bruit de voisinage seuls ne suffisent pas à déterminer le caractère gênant d'un bruit.

Il n'est pas admis d'écouter sa musique très fort, ou de crier en permanence au risque de gêner ses voisins même dans la journée. En dehors de la période entre 22 heures et 7 heures où le bruit est interdit, il faut donc rester vigilant et faire en sorte de ne pas ennuyer ses voisins.

Le week-end est souvent l'occasion de passer sa tondeuse ou de se transformer en bricoleur. Il est généralement interdit de commencer des activités bruyantes avant 10 heures et elles ne doivent pas se poursuivre après midi, de manière à permettre aux habitants de se reposer et de prendre leur repas dans une ambiance calme.

## ► Brûlage de végétaux

La réglementation interdit le brûlage des résidus de végétaux par les particuliers. Les tontes de pelouses, les feuilles mortes ou les produits de la taille sont considérées comme des déchets verts, qui, comme les épluchures ou les autres déchets ménagers sont interdits à l'incinération à l'air libre. Ces déchets verts doivent être envoyés en déchetterie ou être traités par compostage.

### Pourquoi cette interdiction ?

Outre les nuisances pour les voisins : odeurs et fumées désagréables, le brûlage des déchets verts libère dans l'atmosphère des polluants toxiques et des particules fines. Ces brûlages peuvent également être à l'origine de départ de feu dans le jardin.

## Création & Entretien des jardins

**C.P.H.**  
**Paysage**



Terrasse • Plantation • Jardin • Parc • Clôture  
• Engazonnement • Travaux Mini-Pelle • Muret  
• Cour en enrobé

72 Aigné / Tél. 02 43 86 20 73 / [www.cph-paysage-chaisner.fr](http://www.cph-paysage-chaisner.fr)

*Remise de 10 %*

Chez votre Fleuriste

*Agapanthe*

Centre commercial Beauregard - INTERMARCHÉ -  
72000 Le Mans [www.agapanthe-fleuriste.fr](http://www.agapanthe-fleuriste.fr)  
Tél. / Fax : 02.43.24.84.60 [agapanthe.lemans@gmail.com](mailto:agapanthe.lemans@gmail.com)

# VIE SCOLAIRE

En 2020, les élèves de l'école Claude Monet de Degré ont pu bénéficier d'activités culturelles et sportives entre le 6 janvier et le 13 mars.

Date	Thème	Lieu	Classe(s)
14, 16 et 20 janvier	Apprendre à Porter Secours	Degré	CP au CM2
2 mars	Musée Tessé	Le Mans	GS à CE1
9 mars	Musée Tessé, muraille gallo-romaine et thermes	Le Mans	CE2 au CM2
12 mars	Ecole et cinéma	Cinéastes Le Mans	CP-CE1

Puis le confinement est arrivé. Le silence s'est fait sur la cour de récréation. Toutes les manifestations prévues jusqu'à la fin de l'année scolaire ont dû être annulées.

Date	Thème	Lieu	Classe(s)
23, 24, 26 mars	Petits scientonautes	Degré	GS au CM2
31 mars	Ultimate	Collège La Madeleine	CM2
31 mars	Jeux collectifs	Conlie	TPS à MS
9 avril	Firmin et Hector	Salle des concerts Le Mans	GS à CE1
11 mai	Journée découverte	Saint Léonard des Bois	TPS à MS
11 et 12 mai	Classe découverte	Saint Léonard des Bois	GS à CE1
mai	Jeux collectifs	Stade du Val Monnet Coulaines	CE2 au CM2
mai	Athlétisme		TPS à MS
28 mai	Biathlon	St Jean d'Assé	CE2 au CM2
1 juin	orientation	La Chapelle St Aubin	GS à CE1
Matins de juin	Accueil des futurs Petits	Degré	
4 juin	Athlétisme	Montbizot	GS à CE1
15 juin au 3 juillet	Mur d'escalade	Degré	Tous
29 juin	orientation	La Chapelle St Aubin	CE2 au CM2
28 juin	Spectacle de fin d'année	Degré	Tous

Les habitudes des enseignants, des élèves et de leur famille ont été bouleversées. Nous avons dû tous nous adapter à cette situation inédite. Il a fallu combiner l'école à la maison et le télétravail.

Puis les classes virtuelles nous ont à nouveau réunis... et c'est le 14 mai que les premiers élèves ont pu refouler le sol de l'école avec comme crédo le respect des gestes barrières.

Le protocole sanitaire a exigé de nombreux aménagements matériels et humains.

Nous remercions sincèrement les équipes municipales (ancienne et nouvelle) qui ont travaillé main dans la main avec l'équipe enseignante pour permettre la réouverture de l'école.

Un grand merci à vous les parents, vous qui nous avez fait confiance et qui avez pris votre mal en patience dans cette période très spéciale.

Nous souhaitons aussi une belle scolarité de collégiens à nos grands CM2 et bon vent aux familles qui font leurs adieux à l'école primaire.

La directrice  
et l'équipe enseignante

Venez découvrir et goûter les pizzas artisanales  
du **CAMION IL GRANDO**

Pâte Maison, produits frais assurés  
et saveurs diverses vous y attendent !

Tous les lundis, place de l'église à DEGRÉ  
de 17h45 à 20h15

Réservations : 06 05 20 31 64



# LA FIBRE

## Installation de la fibre : On vous dit tout !

Nous avons rencontré le 12 juin Sarthe Numérique et la société responsable de l'installation Axione afin d'avoir un état des lieux précis des travaux en cours et de pouvoir vous communiquer un planning précis. Ce chantier a en effet pris du retard à la suite de difficultés rencontrées avec un sous-traitant et également à cause du confinement. Mais comme vous avez pu le constater avec les camions qui circulent actuellement dans le village, l'installation a repris à grande vitesse. Les techniciens sont en train de reprendre et terminer le réseau souterrain dans la commune, et vont débiter le réseau aérien.

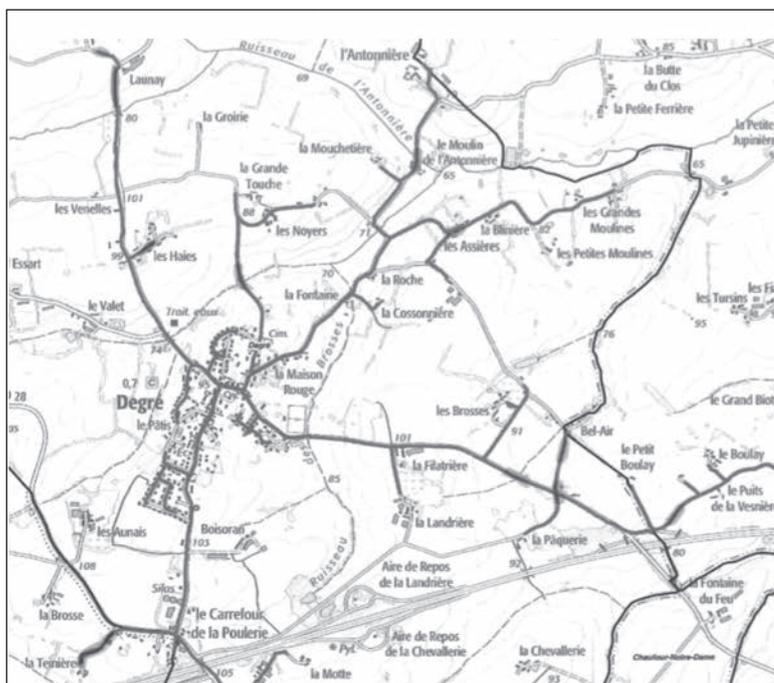
Voici donc le planning actuel :



	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER
Tirage des câbles								
Raccordements								
Tests recevabilité								
Gel commercial (3 mois obligatoires)								
Démarrage soucriptions								

Ce planning reste sous conditions du bon déroulement des travaux, et également d'un sujet récurrent : l'élagage.

Voici l'état des lieux communiqué par nos installateurs :



Il reste encore une dizaine de zones à élaguer, très rapidement, car cela conditionne la fin de tirage de câbles prévue pour fin juillet. Nous sommes donc en train de prendre contact avec les propriétaires concernés dans l'espoir que cela soit fait dès que possible afin de ne pas bloquer les techniciens et pénaliser une nouvelle fois le délai d'installation.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, les installateurs ont pris l'initiative de couper quelques branches afin de ne pas bloquer les chantiers. Pour autant cela reste nécessaire pour ne pas occasionner de dégâts dans les prochaines semaines sur la ligne, dont les réparations seraient à votre charge.

## On leur a posé les questions pour vous !

> *L'installation de la prise dans mon salon est-elle à ma charge ?*

Rarement. La phase d'installation se termine une fois les boîtiers blancs positionnés devant chez vous ou au niveau des armoires. Ensuite après souscription, le raccordement boîtier-domicile restera à faire individuellement. Cette opération est généralement à la charge de l'opérateur auprès duquel vous avez souscrit, et dans de rares cas à la charge du client.

> *Est-ce que les nouveaux câbles vont remplacer les anciens ?*

Non. Les câbles sont ajoutés aux anciens. Au niveau du réseau aérien, la fibre va être installée une quinzaine de centimètres au-dessus du réseau téléphonique. Ce qui signifie que le réseau ADSL sera toujours disponible, et que nous pourrions toujours souscrire un forfait FIBRE ou ADSL.

> *Est-il possible que je sois démarché aujourd'hui ?*

Non. Certains particuliers ont reçu des mails frauduleux les invitant à souscrire à des offres FIBRE. Il ne faut en aucun cas répondre à ces sollicitations tant que le gel commercial n'est pas terminé. Nous vous tiendrons informés du démarrage possible des souscriptions.

D'autres questions ? N'hésitez pas à nous contacter en mairie. Vous trouverez également le suivi de l'installation sur le site [lafibrearrivechezvous.fr](http://lafibrearrivechezvous.fr).

## Degré Cadre de Vie

Avant toute chose, les membres de l'association Degré Cadre de Vie tiennent à remercier l'équipe du conseil municipal précédent qui a toujours su les soutenir et appuyer leurs demandes dans la lutte qu'ils mènent depuis longtemps contre le bruit des TGV.

Ils félicitent les élus de la nouvelle équipe municipale et leur souhaitent beaucoup de courage pour le travail qu'ils vont réaliser pour le bien des habitants.

### Le prix du silence

Dans notre précédent article de décembre 2019, nous nous félicitons du silence retrouvé « grâce » à la grève des cheminots ; nous décrivions « l'agréable impression de retrouver l'ambiance d'avant : le plaisir du calme de la campagne ». Nous avons tous eu le même sentiment pendant les deux mois qu'a duré le confinement dû à la crise du coronavirus. Evidemment, on ne peut que regretter que ce silence retrouvé l'ait été au prix de la vie des patients atteints par le virus. Néanmoins, nous avons ainsi mieux conscience de la quiétude perdue depuis la mise en service de la LGV le 2 juillet 2017.

### Que fait Degré Cadre de Vie ?

L'association Degré Cadre de Vie est toujours très active au sein du CRI 72, le collectif des riverains de la LGV.

L'action en justice que mène le CRI 72 avec le cabinet Huglo-Lepage peut, pour certains, être considérée comme dérisoire ; on peut nous reprocher d'avoir abandonné la lutte contre ce qui est la cause de la gêne vécue par les habitants : le bruit des trains. Mais il faut reconnaître que les moyens de cette lutte sont fortement limités ; à moins d'intenter des actions illégales (blocage des voies, manifestations dans la gare...) qui seront, certes, bien rapportées par les médias, mais dont l'efficacité reste à prouver, il reste bien peu de moyens de faire entendre notre cause.

L'une des particularités de la lutte contre le bruit de la LGV est la longueur de la ligne : il est très difficile de mobiliser tous les riverains des 180 km de la LGV, répartis dans trois départements, pour réaliser une action commune. De plus, avec le temps, la lassitude et le défaitisme s'installent doucement.

Le CRI 72 continue cependant à demander la réduction de la vitesse des trains.

Alors, plutôt que de ne rien faire, il reste l'action en justice et la demande de réparation financière pour compenser la perte de la valeur vénale des habitations et la dégradation des conditions d'existence.

Finalement, ce ne sont pas moins de 157 « requérants » (dont 12 à Degré) qui ont décidé de participer à cette action. À l'heure où nous écrivons ces lignes, le cabinet Huglo-Lepage a reçu la quasi-totalité des dossiers des requérants et est prêt à les utiliser. La première phase est la demande dite « amiable », c'est à dire le recours gracieux auprès d'Eiffage Rail Express (ERE), de SNCF Réseau et de l'Etat ; si ces instances ne répondent pas dans les deux mois, la seconde phase de la procédure sera alors entamée : c'est la Requête Indemnitaires, qui sera présentée devant le Tribunal Administratif de Nantes.

Les riverains du département de la Mayenne ont entamé une procédure similaire, mais avec des expertises judiciaires qui seront réalisées par des experts nommés par le tribunal, ce qui risque de rendre encore plus longue leur démarche.

### Les élus s'impliquent :

#### - Par la création d'un groupe de parlementaires :

En effet, la lutte contre le bruit ne se limite pas à une action judiciaire : à l'initiative de deux sénateurs sarthois, Louis-Jean de Nicolây et Jean-Pierre Vogel, une commission de parlementaires (sénateurs et députés) des deux lignes LGV (BPL et SEA) est en cours de création. Elle a pour but de faire des propositions de loi visant à revoir les critères de détermination des niveaux sonores, en particulier en tenant enfin compte des pics de bruit - qui sont la réalité vécue par les riverains. Elle étudiera aussi le projet d'une contribution sur les billets de trains permettant l'installation de dispositifs de réduction de bruit.

Des membres du CRI 72, dont deux membres de Degré Cadre de Vie, ont participé à la création de cette commission lors d'une séance au Sénat le 20 février 2020 (voir photo). Là encore, si nous attendons beaucoup de cette commission de travail multi-parlementaires destinée à modifier la réglementation, il faut bien admettre que le résultat de son travail ne sera applicable que pour les grands travaux à venir...

#### - Au sein de l'Association Départementale des Élus contre les Nuisances (ADEN) :

L'ADEN, présidée par Régis Cerbelle, maire de Chantenay-Villedieu, se montre toujours très active dans le soutien financier et logistique qu'elle apporte à l'association. Les communes traversées et impactées contribuent aussi au fonctionnement du CRI 72 par leurs subventions ; qu'elles en soient remerciées.



**VOTRE AGENCE  
GROUPAMA**

**CONLIE**

► Place des Halles - TÉL. 02 43 52 10 90

Épargne, Banque, Prévoyance, Auto, Habitation, Santé



**Groupama**  
CENTRE MANCHE  
la vraie vie s'assure ici

## Degré Cadre de Vie

### Les réunions avec la DREAL

Pilotées par la DREAL pour étudier les cas des habitations les plus impactées par le bruit, des réunions devaient avoir lieu dans chaque département à partir de janvier 2020 ; il y serait question des mesures concrètes à prendre pour les 53 habitations (dont 35 en Sarthe) qui devront faire l'objet de mesures de réduction du bruit (murs anti-bruit, merlons, isolation des façades...). Dans les faits, aucune réunion n'a été organisée en janvier et en février. À partir de mars, les nouvelles conditions de confinement ont évidemment modifié les perspectives. Nous attendons donc avec impatience d'être informés de la prochaine réunion de travail dont le CRI 72 est membre, pour continuer à défendre la cause des riverains.

### L'avis de l'OMS sur le bruit

L'OMS reconnaît le bruit comme une des sources majeures de



gêne pour la vie quotidienne des personnes. Selon une étude internationale publiée en 2011, le bruit causé par la circulation (trains, automobiles, avions) concourt chaque année à la perte de plus de 1 million d'années de vie en bonne santé, en Europe. Le bruit est la 2<sup>ème</sup> cause de morbidité, après la pollution atmosphérique. C'est donc une source de pollution majeure.

### Médiatisation

Le vécu des riverains sarthois a été évoqué dans un reportage réalisé par Nina Montané, diffusé le 6 juin à 13 H 30 sur TF1. Même s'il nous est apparu bien incomplet, ce reportage a au moins permis de parler du problème.

### Compteur Linky

À l'heure où nous écrivons ces lignes (15 juin 2020) le déploiement du compteur Linky à Degré « devrait » commencer (si vous consultez le site d'ENEDIS, vous verrez qu'il est prévu entre juin et octobre 2020).

Degré Cadre de Vie se montre fort réticent à l'installation forcée de ce compteur. Une réunion d'information à ce sujet a eu lieu le 14 juin 2019 à la salle des associations, réunissant une quarantaine de personnes. Nous y avons décrit les nombreux problèmes posés par ce compteur dit « intelligent », formulé les critiques qu'on peut émettre face à son fonctionnement et développé ses dangers potentiels (ondes électromagnétiques, incendies, captation des données personnelles...).

Le refus de l'installation de ce compteur est certes plus simple quand il est situé à l'intérieur de sa propriété privée (en interdisant l'entrée) ; mais pour ceux dont le compteur est à l'extérieur, au nom de l'égalité des citoyens devant la loi, chacun devrait pouvoir bénéficier de la possibilité du refus.



Nous recommandons à toute personne intéressée de se renseigner sur les sites :

<http://www.stop-linky.fr/stoplinsky/> et <https://www.robindestoits.org/>

### Des projets

Avant le confinement, l'un des projets de l'association était de participer à la Journée du Patrimoine de Pays dont le thème, cette année, était « L'Arbre ».

Les conditions que tout le monde connaît nous ont contraint à ne pas donner suite ; mais l'idée n'est pas abandonnée pour autant et nous pensons la développer l'an prochain.

Dans les projets figurent aussi une boîte d'échange de graines.

Nous vous souhaitons un bel été.

### Contacts

Degré Cadre de Vie :  
[association.dcv@laposte.net](mailto:association.dcv@laposte.net)

CRI 72 : site internet :  
[cri72.e-monsite.com](http://cri72.e-monsite.com)

**MAGNUM**  
fabriquant depuis 1988 Remorques

Remorques  
Bennes - Bagagères  
Porte mini-pelle - Vans etc...  
Location de remorques.

Z.A DE LA PREFECTURE - LES MAISONS ROUGES / 72650 TRANGE  
02 43 88 70 75 - [www.remorquesmagnum.fr](http://www.remorquesmagnum.fr)

**s.a.r.l. PELTIER**  
TRAVAUX PUBLICS - TERRASSEMENTS - FOSSES SEPTIQUES

“Les petits Cours” 72140 SILLÉ LE GUILLAUME  
Tél. 02 43 20 24 06 / Fax. 0243 20 52 98  
[sarlpeltier@orange.fr](mailto:sarlpeltier@orange.fr)

## Au P'tit Marché Degréen



Durant ces derniers mois, dans un contexte inédit de pandémie, nous tenons à vous remercier d'avoir continué en tant que clients à venir malgré les mesures restrictives sanitaires installées à l'entrée de l'épicerie. Notre souhait était et est toujours d'apporter le meilleur service avec un approvisionnement des rayons satisfaisant.

Aurélie et Anne Laure ont été très disponibles pendant cette période et nous les remercions.

Ce surcroît le travail nous a amené à proposer pour cet été un emploi étudiant.

Bien évidemment, toutes nos animations ont été suspendues depuis le mois de mars (café offert, marché des producteurs, vente de légumes en extérieur, dégustations et animations diverses).

Nous avons quand même pu accueillir le 27 juin OB AFFUTAGE, affûteur de tout outil de coupe et vente en coutellerie. Il reviendra à l'épicerie le samedi 26 septembre de 9h à 12h. Si nous le pouvons, nous reprendrons nos animations en septembre en suivant les recommandations sanitaires gouvernementales.

Notre souhait est d'ouvrir l'annexe et d'aménager l'extérieur avec des tables afin de créer un lieu d'échange convivial tout simplement.

La mise en œuvre de cet aménagement est reportée.

Nous tenons également par l'intermédiaire de ce mot, à remercier tout particulièrement tous les bénévoles qui ont œuvré pendant ces mois de confinement en aidant Aurélie et Anne Laure à chaque fois qu'elles en avaient besoin et en les soulageant les week-ends. Sans vous, nous n'aurions pas pu continuer.

Nous remercions également Dominique GENEST et son Conseil Municipal de nous avoir accompagné et aidé durant toutes ces années depuis la création de l'épicerie associative il y a 9 ans. Nous souhaitons la continuité de ce partenariat avec la nouvelle municipalité.

Depuis début juin, nous avons élargi nos heures d'ouverture en semaine. Une ½ de plus le matin et ¼ h de plus le soir, horaires inchangés pour le week-end.

### Nouveaux horaires

- Du mardi au vendredi : 8h30 – 12h30 / 16h15 – 19h

- Le Samedi et dimanche : 8h30 – 12h30

Nous vous souhaitons un bel été et à très bientôt  
« Au P'tit Marché Degréen ».



## OPERATIONS BOUCHONS 72

Association Loi 1901

Merci aux personnes qui déposent les bouchons au container du P'tit Marché Degréen. Nous avons deux collectes par an et 150 kgs récoltés à Degré. Pour information : 50 tonnes ont été collectées en Sarthe pour une somme nette de 6495€ redistribués à 17 établissements (Maisons de retraite, etc...).

Contact : Nicole LECUREUILL - DEGRÉ

## Entretien Espaces verts & Jardins

Avec déduction  
SI  
SERVICES à  
la personne  
d'impôts\*

Ets CHAISNER  
Damien



- Tonte • Taille arbres et arbustes • Ramassage de feuilles
- Débroussaillage • Scarification • Nettoyage haute pression
- Broyage d'herbes, ronces, branchages • Béchage

Avec ou sans contrat annuel. Déduction d'impôts, selon la loi de finance en vigueur.

72 Aigné / Tél. 02 43 86 20 73 / [www.cph-paysage-chaisner.fr](http://www.cph-paysage-chaisner.fr)



## Degré Rando Nature



L'année 2020 a commencé par l'Assemblée Générale qui s'est tenue le Vendredi 17 Janvier à la salle des Associations, une cinquantaine d'adhérents étaient présents à cette occasion.

Le président, Joël VALLEE, est revenu très succinctement sur l'année 2019 avant de présenter le bilan financier et le programme pour 2020. Cette réunion s'est terminée par le traditionnel

pot de l'amitié avec un morceau de galette.

L'année 2020 s'annonçait très bien, puisque 70 personnes ont pris ou repris une adhésion pour cette nouvelle année, un record. Les randonnées de la Chapelle St Aubin, en janvier et Allonnes en février ont attiré un très grand nombre de randonneurs, cela présageait une excellente saison.

Mais malheureusement, Monsieur Coronavirus et Madame Covid19 sont passés par là et ont contraint l'association à annuler les randonnées de mars et avril. C'est donc après 13 semaines d'interruption que les randonneurs Degréens s'étaient donné rendez-vous le 24 Mai à la Chapelle St Fray, pour le plus grand bonheur de la vingtaine de personnes présents dans le respect,

bien sûr, des consignes de sécurité.

Le 21 juin la randonnée a eu lieu à Loué.

Lors de l'assemblée Générale, il avait été décidé de ne pas renouveler la rando gourmande en 2020 mais plutôt en 2021. Une réunion sera programmée début septembre afin de préparer cette 2<sup>ème</sup> édition. A nouveau, un grand rendez-vous, donc à Degré en 2021. Nous espérons dépasser les 300 participants présents l'année prochaine.

Il est toujours possible d'adhérer à l'association Degré Rando Nature pour le second semestre 2020, vous pouvez contacter le Président au 06 81 83 16 54 ou joel.valle@wanadoo.fr.

### Le programme pour le second semestre 2020 :

- 26/07/2020 Marigné Laillé
- 23/08/2020 Challes
- 27/09/2020 Savigné l'Evêque
- 25/10/2020 Conlie
- 22/11/2020 Degré-La Quinte
- 20/12/2020 Le Mans

Le bureau de l'Association Degré Rando Nature vous souhaite de très bonnes vacances d'été.

## Association Paroissiale



Après le déconfinement, les offices ont pu reprendre en respectant les gestes barrières. Les annonces sont affichées à la porte de l'église avec les heures et lieux des messes.

Le repas paroissial prévu le 16 mai n'a pu avoir lieu, le tirage de la tombola se fera le jour de la messe de rentrée.

L'église est toujours ouverte, il est possible de la visiter, s'y recueillir ou déposer des fleurs.

Bon été à tous.

Association Intermédiaire



Services aux  
particuliers

3, rue de Cures - 72240 CONLIE  
Tél. : 02 44 81 73 41

**AD GARAGE PICAULT EXPERT**

**Réparations toutes marques  
Tôlerie - Peinture**

**Vente neuf  
et occasion**

**Dépannage  
24h/24 - 7j/7**

Relais de la Lande - R.N. 157 - 72650 TRANGÉ  
Tél. 02 43 888 016 - Fax 02 43 887 284  
e-mail : ad-garagepicault@orange.fr

## Degré Football Club



Environ un demi-championnat s'est joué sur les terrains à cause du mauvais temps, d'où des matchs reportés, et la pandémie a mis fin à toutes compétitions.

L'équipe A avec 12 matchs a fini 3<sup>ème</sup> du groupe, l'équipe B termine 6<sup>ème</sup> avec 11 matchs et l'équipe féminine, avec 16 licenciées, termine 2<sup>ème</sup> avec 5 matchs en deuxième phase.

Nous remercions Kevin Leportier pour ces deux saisons passées au club en tant qu'entraîneur et d'avoir participé à la création d'une équipe féminine.

Un nouvel entraîneur, Bogdan Lonut, qui s'occupait des féminines à Guécélard, arrive au club

pour manager les équipes seniors masculins ainsi que deux anciens joueurs de Degré, Sullivan Brault et Joris Lemancel, pour entraîner les féminines. Bienvenue à eux.

Nous recherchons quelques féminines pour venir compléter le groupe. Toutes personnes intéressées à rejoindre le club seraient les bienvenues. L'ouverture d'une école de foot est envisageable si volontaire.

Vu les circonstances actuelles nous sommes dans l'incapacité de vous donner une date pour le repas dansant : A suivre.

Bonnes vacances à tous et protégez-vous.

## Association Gym Degré

L'Association de Gym comptait 36 participants pour cette saison : 19 seniors et 17 adultes.

Cette année aura été un peu particulière avec la pandémie du Coronavirus et les cours s'en sont retrouvés perturbés. En effet, nous n'avons pas pu reprendre le cours Seniors ; le cours Adultes ayant repris en extérieur début juin.

Nous espérons vivement que la rentrée sera plus favorable et que nous pourrons exercer dans de meilleures conditions.

Les cours reprendront certainement les 7 et 8 septembre avec le cours Seniors le lundi matin de 10h à 11h et le cours Adultes le mardi soir de 20h à 21h, à confirmer. Edith se propose de refaire une année, nous la remercions, ses cours sont très appréciés de toutes.



« **Préserver son capital santé, rester actif et mieux vieillir, préserver sa mémoire et son équilibre, garder son autonomie... pour nos SENIORS, autant de raisons pour maintenir une activité physique régulière !** »

« **Prendre du plaisir et progresser harmonieusement dans tous les domaines : tonus musculaire, souplesse, endurance et équilibre, progresser à son rythme, partager un temps de loisir et de bien être... pour nos ADULTES, autant de raisons pour maintenir une activité physique régulière !** »

Si vous souhaitez préserver **vosre CAPITAL SANTE**, tout en vous faisant plaisir, **alors venez nous rejoindre lors des journées portes ouvertes en septembre.**

Remerciements aux adhérents pour leur dévouement et leur fidélité.

Bonnes vacances à toutes et prenez bien soin de vous. Bien sportivement.

Le bureau (contact Emile BOTTEREAU 06.22.75.42.88).

**AUTO-ENTREPRISE MULTI-SERVICES**  
Bricolage - Décoration - Multi-ouvrages - Rénovation

**Ludovic GUERINET**  
Prestataire de services

06.74.80.91.78  
ludovicguerinet@orange.fr

30 rue des Acacias - 72550 DEGRÉ  
DEVIS GRATUIT

*Quand les hommes et l'industrie se mettent au service de l'éleveur*

**COSNET** MATÉRIEL D'ÉLEVAGE  
**La GÉE** Les résines au service de l'élevage  
**Paşdetou** Matériel d'élevage

... des marques de matériel pour l'élevage des bovins et chevaux.

Groupe COSNET Industries - 72550 Coulans sur Gée - Tél : 02 43 88 85 90 - Email : advelevage@cosnet.fr



La saison 2019-2020 a bien commencé :

- Augmentation de l'effectif en Loisir : 14 adhérents contre 10 l'an passé.
- Augmentation de l'effectif en Compétition : 7 adhérents contre 5 l'an passé.

Cette année, deux joueurs se sont inscrits en compétition, ce qui nous fait un total de 5 adultes et 2 jeunes.

Afin de compléter cette équipe ou d'en former une autre, de nouveaux joueurs sont les bienvenus.

Les 14 matchs de chaque saison se déroulent le dimanche matin de 9h à 13h. N'hésitez pas à venir nous rencontrer au club.

Cette saison, les résultats se sont maintenus dans les 2 phases. La phase 2 a été écourtée, le 16 mars 2020, en raison du contexte sanitaire. Le club espère un retour à la normale en septembre 2020 avec, entre autres, la reprise des compétitions.

L'entraînement en loisir se déroule le vendredi soir, avec les joueurs en compétition, dans un cadre convivial. Il se termine par un jeu ludique avec les enfants.

**Si vous souhaitez jouer au tennis de table en Loisir ou en Compétition, venez nous rejoindre le vendredi soir à partir de**

**20h15, à la salle polyvalente de Degré (Certificat médical obligatoire pour la Compétition et le Loisir).**

Reprise des entraînements : vendredi 11 septembre 2020

Pour plus de renseignements, écrivez-nous à : [djs.degre@sfr.fr](mailto:djs.degre@sfr.fr) ou appelez au 06 80 05 96 48 Bertrand LEROY, Président du Club

Le club DJS Degré vous souhaite de bonnes vacances !

## Généralités Mouvement

Un nouveau bureau a été voté le 20 février 2020 en présence de M. Lemée Maurice (Président cantonal) :

- Josiane Descat (Présidente)
- Nicole Lécureuil (Vice-Présidente)
- Monique Ballon (Trésorière)
- Colette Coutard (Adjointe)
- Georgette Simon (Secrétaire)
- Madeleine Ducre (Adjointe)
- Hélène Plu et Jean-Claude Ducre (Membres)

En remerciant M. Jeudon Pierre pour ses nombreuses années de présidence et qui reste président d'honneur. Vu le contexte actuel, les réunions reprendront très certainement en septembre avec le buffet campagnard et le repas de Noël en décembre.

**Adhérez. Rejoignez-nous.**  
Josiane Descat 02.43.28.15.29

**Romain VIOT - EARL La Drouerie**

**Charcuterie à la ferme**

La Drouerie 72650 TRANGE

**06 85 97 67 56**

Vous pouvez retrouver nos produits :

**Au « p'tit marché degréen » à DEGRÉ :**

Du mardi au dimanche.

**Au magasin Chèvrefeuille, à SAINT SATURNIN :**

Du Mercredi au Samedi.



**DEGRÉ**

**NEXYMO**

L'immobilier à la carte



AGIR POUR LE LOGEMENT

**Vous vendez votre bien !!!**

Votre agent immobilier, spécialiste de votre secteur vous fait bénéficier de son réseau et de ses compétences pour trouver VOTRE acquéreur.

**Estimation de bien gratuite**

Anthony PETIT - 8, route d'Aigné - DEGRÉ  
Tél. 06 23 54 18 30 - [agence.nexymo@gmail.com](mailto:agence.nexymo@gmail.com)  
**www.nexymo.fr**

# VIE ASSOCIATIVE

## Parents d'élèves et amis de l'école publique

Le bureau de l'APE souhaite que vous alliez toutes et tous bien, ainsi que vos proches.

Comme vous avez pu le constater le calendrier de cette année fût bouleversé par la COVID-19.

Nous avons donc dû annuler plusieurs manifestations, dont la fête de l'école qui est un rendez-vous important pour tout le monde, en effet celle-ci marque la fin d'une année et en même temps l'arrivée des grandes vacances.

**Mais grâce à vous, nous avons quand même réalisé de super projets comme :**

La création des gobelets à l'effigie de l'APE, dans un souci d'écologie et afin d'anticiper la fin de la commercialisation des gobelets jetables (MERCI à Charlène, Cathy et Tiphaine)



Vente de sapins, (MERCI pour votre soutien ainsi qu'à Denis, Séverine, Tiphaine et Charlène)

Manifestation Halloween, (MERCI de votre présence et de votre soutien)



Création du jeu de l'oie (MERCI à Christelle NIEPCERON pour cette idée, la réalisation des panneaux Cathy, Tiphaine et Charlène, des jeux Séverine, Nathalie).

Mais cette journée tant attendue par beaucoup d'entre vous fût transformée en jeu de société en intérieur en raison des intempéries, même si malgré la pluie vous avez répondu présents ce qui nous a beaucoup touché.

Merci également à Ludivine et Virginie d'avoir illuminé les visages de nos enfants grâce à leur talent de maquilleuse..



Et comme nous voulions vraiment marquer le coup pour cette fin d'année, l'invitation à Papéa le dimanche 5 juillet (MERCI Cathy).

**Toutes les manifestations annulées vous seront reproposées pour l'année 2020/2021.**

**Rendez-vous courant septembre pour le bilan de l'association.**

Le bureau de l'APE vous souhaite un bel été et surtout continuez de prendre soin de vous et des vôtres.

**TRANGÉ**

  
**Idée Déco**

**PEINTURE DÉCORATION INT./EXT.  
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS**

Vincent  
BAPTISTE

Tél : **06 70 12 87 10**  
E-mail : [idee.deco72@gmail.com](mailto:idee.deco72@gmail.com)

**COSNET TP**

*vous aménage l'espace*

**Francis Cosnet**

DEGRÉ - Tél. 02 43 27 73 66  
[www.f-cosnet.fr](http://www.f-cosnet.fr)

**DÉMOLITION - TERRASSEMENT  
ASSAINISSEMENT - VRD**



Vu la crise sanitaire de ce début d'année, la bibliothèque a dû fermer ces portes dès mars. Nous avons pu ré-ouvrir mi-juin après avoir instauré quelques changements pour respecter les mesures sanitaires imposées. La bibliothèque sera ouverte uniquement les mercredis après-midi de 14h à 15h30 et les vendredis soir de 16h30 à 18h jusqu'aux vacances d'été. Une seule famille à la fois est autorisée à être dans les locaux.

Les projets que nous avons seront revus et nous l'espérons programmés pour les mois à venir.

Nous vous rappelons que les inscriptions se font tout au long de l'année pour la somme de 12€ par famille et par année civile.

N'hésitez pas à venir visiter la bibliothèque qui vous propose un large choix d'ouvrages destinés aux enfants et aux adultes.

- Pour les enfants : Albums, BD, mangas, romans, Documentaires, activités créatives, etc...
- Pour les adultes, Romans en large vision, romans policiers, de science-fiction ou histoire vraie, documentaires, BD, etc...

**Pendant les vacances d'été, deux permanences seront tenues :**

**Juillet :** mercredis 8 et 29 juillet de 14h00 à 15h30

**Août :** mercredi 19 août de 14h00 à 15h30

N'hésitez pas à nous laisser des messages sur notre site <http://lireadegre.free.fr> ou sur l'adresse mail suivante : [lireadegre@free.fr](mailto:lireadegre@free.fr)

Les permanences restent inchangées à la rentrée à partir du mercredi 16 septembre.

Mercredi 11h00 à 12h00 et 14h00 à 15h30  
et vendredi 16h30 à 18h00

Toute l'équipe de Lire à Degré vous souhaite une bonne et sereine période estivale et vous donne rendez-vous pendant l'été lors de nos permanences ou à partir du 16 septembre.

## Comité des Fêtes

Comme à l'accoutumée les bénévoles avaient concocté un joli programme pour ce début 2020, tout d'abord en juin avec son vide-greniers et le concours de pétanque et fin août, nous devions vous proposer du nouveau mais le Coco-virus a fait son entrée dans nos vies et chacun a dû se protéger.

Nous entrons dans une période où la vie doit reprendre petit à petit tout en restant très prudents. Les festivités du mois de juin ont donc été naturellement annulées, l'ironie du moment a fait que de toute façon la météo n'était pas au rendez-vous pour qu'ils aient lieu.

Sous réserve de l'évolution de cette crise sanitaire et des mesures gouvernementales, le concours de pétanque en semi-nocturne ainsi que le vide-grenier auront respectivement lieu les 19 et 20 septembre 2020.

**Autres dates à retenir pour la fin 2020 :**

- \_ Le 21 novembre pour le Marché de Noël
- \_ Le 18 décembre pour l'arrivée du Père Noël.

Les programmes de ces deux événements vous seront précisés ultérieurement.

Merci à tous les bénévoles pour le temps passé et l'énergie déployée pour que Degré reste dynamique !

En attendant passez un bel été sous le soleil et surtout prenez soin de vous et vos proches.

Le bureau du Comité des fêtes

**DEGRÉ**

**Samedi 19 septembre 2020**

**Concours de boules**  
Inscriptions à 17h : 5€/personne  
ouvert à tous  
Restauration sur place  
Renseignements : 07 71 80 52 68

en semi-nocturne

Organisé par le Comité des Fêtes de DEGRÉ

**Dimanche 20 septembre 2020**

**17<sup>ème</sup> Vide Grenier**  
de 7h à 18h  
Près du terrain de foot

Infos et réservations  
Tél. 06.87.46.42.86  
ou 07.71.80.52.68  
ou 02.43.23.90.88

Organisé par le comité des fêtes de DEGRÉ.  
Arrêté du 23 juin 2020 de vente au déballage

**Restauration sur place**

**Stands Réservés aux Particuliers : 2€ le mètre**  
Démontage à partir de 17h

# REFLEXIONS SUR NOTRE AGRICULTURE

Vivre à la campagne,  
c'est savoir vivre  
ensemble pour que nos  
territoires soient encore  
plein d'avenir demain

Les agriculteurs  
sont des acteurs importants,  
ils occupent deux tiers des terres  
habitées et maîtrisent les solutions  
pour répondre aux grands enjeux  
du développement durable :  
Sécurité alimentaire, changement  
climatique, biodiversité,  
énergies renouvelables

Le travail de la terre, c'est vital. Il faut de  
la viande et des céréales pour nous nourrir

Comment nourrir demain le monde, alors que  
l'humanité continue de s'accroître, qu'elle s'urbanise  
et s'enrichit, et qu'il faut protéger la planète

La société voudrait-elle que l'agriculture cesse de produire  
la nourriture... Produire moins n'est pas possible.  
Mais tendre vers une meilleure qualité, oui

Comment manger bon sans l'agriculture Française, alors que  
ce qui vient de l'étranger est loin d'être aux normes Françaises

Soutenons nos producteurs locaux et notamment  
nos jeunes qui viennent de s'installer.

Bonnes vacances à tous.



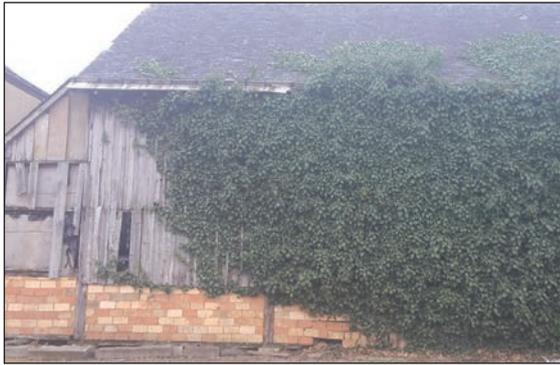
# UN PEU D'HISTOIRE...

Le hangar qui servait d'atelier communal, situé à côté de la mairie, a été rasé pendant le confinement. Connaissez-vous son histoire ?

Au début les représentations étaient données à l'école, mais elles eurent tant de succès qu'il fallut trouver un lieu plus adapté.

C'est comme ça que le hangar est arrivé et est devenu la première salle des fêtes de

Degré. A l'époque, il avait été payé par le général de Gastines qui habitait le château de la Vagotière. Lorsque la salle des fêtes actuelle a été construite, le hangar est devenu un entrepôt de matériaux pour le service de la commune.



Il a été construit à Coulaines pour un charbonnier. Entre les deux guerres, une équipe de Degré est allée le démonter pour le réinstaller à côté du presbytère qui est aujourd'hui notre Mairie. Mais pour quoi faire ? Il faut savoir que l'abbé Trocherie, arrivé à Degré le 18 juillet 1920, avait fondé une troupe de théâtre avec un groupe de filles et un groupe de garçons.



## Mariages

15 février 2020

Thomas MENAGER  
et Dayana PORTELA  
PAULINO

29 février 2020

Mickaël GENDRY et  
Julie BAUMGARTHEN

7 mars 2020

Valentin MARTIN  
et Charlène GENEST

20 juin 2020

Charles ANDREWS  
et Patricia SWEET

## Naissances

30 décembre 2019

Tyago HUBERT

2 janvier 2020

Arthur BLONDEAU  
LETENDARD

## Décès

29 mars 2020

Marie-Thérèse  
COULON  
96 ans

## Un mot de notre ancien maire...

Je n'avais pas imaginé une telle fin de mandat, mais qui aurait pu l'imaginer...

Cette catastrophe aura été un fort révélateur des personnalités de chacun d'entre nous.

Mais elle aura été aussi une confirmation que toutes nos administrations ont vraiment une perception des réalités loin du terrain et de notre quotidien.

Nous avons pu nous apercevoir du manque d'anticipation, mais surtout l'incapacité à se réinventer dans l'urgence, lorsqu'aucun schéma n'est écrit.

Entre les consignes à retardement, les élections à organiser puis à annuler, les fascicules de 63 pages à assimiler et mettre en application sous 48 heures, le travail ne manquait pas. Heureusement, nous n'avions pas la charge de contrôler le confinement, car là aussi il y avait beaucoup de chose à redire.

Heureusement que certains élus, quelques fonctionnaires, et des initiatives bien senties de particuliers et d'associations ont fait que nous avons pu continuer à faire fonctionner l'essentiel.

Ce fut tout d'abord la volonté farouche d'un employé de continuer l'entretien des espaces communaux et la surveillance des installations et des bâtiments comme il avait été maintenu, et le ramassage des ordures ménagères, par la communauté de communes.

Sans consigne particulière, nous avons adapté les protocoles qui avaient cours dans les entreprises.

La pénurie étant patente, et les approvisionnements très chaotiques, la confection des masques et des blouses a été la bienvenue.

Nous n'avions plus qu'à fournir ou collecter les matériels manquants et mettre à disposition des locaux.

Nous avons assuré la transmission des documents entre l'équipe enseignante et les familles, ce qui permettait de prendre des nouvelles de la plupart d'entre vous.

Nous avons pu vérifier aussi le bien-fondé de l'épicerie associative qui en plus de sa fonction première de nous approvisionner, permettait de rompre l'isolement pour beaucoup d'entre nous.

Nous avons assisté des personnes peu habituées aux contraintes administratives ou en rupture numérique.

Nous avons mis en place, pour éviter tout dépôt sauvage des déchets verts et désengorger nos jardins, des points d'apports itinérants.

Nous avons, avec l'aide de l'Association des Parents d'Elèves, préparé la rentrée scolaire avec la mise en place de barnums. Nous pouvons noter la parfaite entente entre l'équipe municipale et l'équipe enseignante pour mettre en œuvre et permettre le suivi pédagogique à distance et en présentiel des enfants scolarisés. Les relations étaient de toute autre nature avec les services académiques...

Nous avons géré le passage des gens du voyage.

De cette période, je souhaite vraiment garder le meilleur et remercier tous ceux qui ont pris de leurs temps et risqué leur santé et celle de leurs proches pour le bien de tous. Bien sûr, comme toujours il y a eu des travers, des actes d'incivilité, des personnes qui se sont cachées, des résistants de la dernière heure. Mais c'est le lot de toute crise, et le Président de la République avait bien dit que nous étions en guerre...

Prenez bien soin de vous et bonne chance à la nouvelle équipe. Facilitez-lui la tâche par votre comportement car les conséquences de cette crise n'ont pas fini de nous impacter.

Dominique Genest

# LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DE DEGRE



**1<sup>er</sup> rang de gauche à droite :** Céline Bouteloup (1<sup>ère</sup> adjointe), Virginie Orain, Stéphanie Huguet, Anita Désile (2<sup>ème</sup> adjointe), Olivia De Meire, Aurélie Chandavoine  
**2<sup>ème</sup> rang de gauche à droite :** Samy Yousfi, Denis Delhommeau, Jean-Paul Blot (Maire), Laurent Moise, Patrick Champion, Guillaume Lechat (3<sup>ème</sup> adjoint), Xavier Deniau, Nicolas Lécureuil, Joël Picantin (4<sup>ème</sup> adjoint)

## LES COMMISSIONS MUNICIPALES

### Budget-Finances-Gestion

Suivi des dépenses, suivi des imputations, suivi des budgets, établissements des budgets

JP. Blot - C. Bouteloup - A. Désile - G. Lechat - J. Picantin  
A. Chandavoine - S. Huguet - V. Orain

### Scolaire et Périscolaire

Garderie, restaurant scolaire, activité périscolaire, lien avec les enseignants, lien avec les parents d'élèves

JP. Blot - C. Bouteloup - A. Désile - G. Lechat - O. De Meire

### Information - Communication

Site internet, panneau d'information, lien avec la presse, Le P'tit Degréen, lien avec le monde associatif

JP. Blot - G. Lechat - J. Picantin - S. Huguet - V. Orain  
P. Champion - D. Delhommeau

### Bâtiments communaux - Voirie

Travaux, entretien, investissement, amélioration

JP. Blot - C. Bouteloup - G. Lechat - J. Picantin  
P. Champion - X. Deniau - L. Moise

### Commission Environnement

Transports, voies vertes, aménagement foncier, assainissement collectif, assainissement autonome, gestion de l'eau

JP. Blot - J. Picantin - A. Chandavoine - V. Orain  
P. Champion - D. Delhommeau

### Commission Personnel Communal

Gestion des plannings, gestion des embauches, contrôle des heures effectuées, suivi des contrats, formation, création du document unique

JP. Blot - C. Bouteloup - A. Désile - G. Lechat  
J. Picantin - S. Huguet - N. Lécureuil

### Urbanisme

Gestion permis de construire, gestion demande de travaux, certificats d'alignement, raccordement réseaux divers, certificats d'urbanisme, nouveau lotissement Le Chanvre, PLU.

JP. Blot - C. Bouteloup - A. Désile - J. Picantin  
A. Chandavoine - L. Moise

### Cimetière

Processus de reprise, aménagement

JP. Blot - C. Bouteloup - A. Désile - O. De Meire - V. Orain

### Jeunes

JP. Blot - C. Bouteloup - O. De Meire - S. Huguet  
D. Delhommeau

### Appels d'offres

JP. Blot - G. Lechat - J. Picantin - L. Moise

Membres titulaires

C. Bouteloup - A. Désile - P. Champion

Membres suppléants

### Commission CCAS

JP. Blot - C. Bouteloup - A. Désile - P. Champion

S. Huguet - O. De Meire

### Délégués syndicat d'eau

A. Chandavoine - X. Deniau

P. Champion (Membre suppléant)

### Référent armée

P. Champion